

AH/RV

Communiqué de Presse

Lors de sa première réunion mensuelle le 11 janvier 2010, le Bureau de la Chambre d'Agriculture a fait le point sur l'actualité agricole.

Les membres du Bureau ont examiné le « plan de soutien exceptionnel à l'agriculture » et les critères définis par les banques pour en bénéficier dans le département de l'Aveyron. Un intérêt particulier a été porté sur la mesure concernant les prêts de reconstitution de fonds de roulement. Près de 70% des demandes déposées à ce jour répondent aux critères établis. Les autres mesures comme les prêts de consolidation bonifiés, le Fonds d'Allègement des Charges (FAC) ou bien encore l'accompagnement des agriculteurs les plus en difficultés ont également été étudiés.

Le Bureau a fait part de ses inquiétudes concernant le montant des enveloppes alloué pour certaines mesures et qui pourrait s'avérer insuffisant face à la demande. Il a indiqué rester vigilant et suivre attentivement l'évolution de ce plan.

Le sujet de l'eau et de ses enjeux pour le monde agricole a longuement été abordé au cours de cette réunion. Une présentation du SDAGE 2010-2015 (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux) et du cadre législatif de la politique de l'eau (Directive Cadre sur l'Eau, loi Grenelle 1 et 2, Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques) a été effectuée par deux représentants de l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

Face à l'ampleur des enjeux soulevés (gestion quantitative et qualitative de l'eau, périmètres de captages, etc), le Bureau a indiqué poursuivre son travail en formalisant une stratégie et un programme d'actions pluriannuel en lien avec l'Agence de l'Eau pour améliorer la lisibilité et la cohérence de l'action de la Chambre.

Enfin l'organisation du Salon International de l'Agriculture qui aura lieu à Paris du 27 février au 7 mars prochain a été évoquée. Comme l'année précédente, la Chambre participera à cette manifestation en partenariat avec le Conseil Général et le Comité Interconsulaire pour représenter le département.